



Transformer le potentiel de la Guinée en prospérité pour le peuple guinéen

2016-2020

Synopsis

Pilier I - FORMALISATION

Accroître la contribution du secteur privé au PIB

Préparé par :



Avec la facilitation de:



&

YS Consulting

Mars 2016

Diagnostic – Le secteur privé guinéen est principalement informel

Le problème est difficilement quantifiable. En effet, il y a d'une part une sensibilité à communiquer sur ce point pour les entreprises et, d'autre part, un flou encadrant le statut même d'entreprise informelle. De plus, 62% des entreprises ont indiqué n'avoir ni registre de commerce, ni immatriculation fiscaleⁱ.

Entre 70% et 90% des entreprises guinéennes sont informelles. Tout d'abord, selon l'enquête, 70% des entreprises sont des micro-entreprises informelles. De plus, la proportion d'entreprises informelles et d'entreprises individuelles est, respectivement, de 57% et 29%. Ces derniers chiffres sont à revoir à la hausse, confirmant ceux de 79,9% et de 92% respectivement issus des enquêtes de l'AGUIPE et de la SFIⁱⁱ.

Ces difficultés justifient de parler de « semi-informalité ». Sur la base de l'étroite relation entre entreprises individuelles et informalité, on peut ainsi dire que près de 90% des entreprises (86% pour notre échantillon) sont totalement informelles ou dans une situation de semi-informalité, soulignant que la formalité n'est pas une notion binaire.

L'informalité est renforcée par un manque d'accès aux structures chargées de la formalisation plus prononcé en région. Les entreprises hors de Conakry disent avoir un accès moindre aux structures en charge de la formalisation (figure suivante).

Figure 1 - En région, l'accès aux structures de formalisation est un problème majeur

	Si votre entreprise n'est pas totalement formelle, quelles solutions pourraient vous amener à vous formaliser ?				
	1 ^{ère} solution	2 ^{ème} solution	3 ^{ème} solution	3 ^{ème} solution	4 ^{ème} solution
Conakry	Des procédures moins longues	Des procédures moins coûteuses	Moins de pression fiscale	Meilleure compréhension des procédures	Meilleure compréhension des avantages liés à la formalisation
Autres villes	Des procédures moins coûteuses	Meilleur accès aux structures en charge de la formalisation	Des procédures moins longues	Meilleure compréhension des avantages liés à la formalisation	Meilleure compréhension des procédures

Source: Cartographie Secteur Privé ESPartners 2015, n=53

© 2015 ESPartners

Il existe une concurrence forte et déloyale de l'informel sur le formel. Si des mesures ont été mises en œuvre pour lutter contre l'informalitéⁱⁱⁱ, il y a une cohabitation/concurrence entre l'informel et le formel. Cette concurrence poussant même des entreprises formelles à devenir informelles (« informalisation » du formel), à cause d'incitatifs limités et d'un manque d'information.

L'informalité n'est pas l'apanage des petites entreprises. 73% des entreprises de moins de 65 millions de GNF déclarent n'avoir ni registre de commerce, ni numéro d'immatriculation fiscale contre aucune pour les entreprises de plus de 2 Mds. Or, les données issues de l'analyse de l'écosystème et de nos entretiens soulignent une forte présence des grandes entreprises dans l'informel. Elle s'explique par un manque d'incitatif et une inefficacité du recouvrement fiscal, favorisant une fuite de l'imposition.

Recommandations - Etablir un cadre simplifié et incitatif

L'ampleur du secteur informel doit être quantifiée de manière fiable et régulière car l'économie informelle se caractérise généralement par une absence d'identité juridique, de mauvaises conditions de travail et la non-adhésion aux systèmes de protection sociale^{iv}.

Un cadre révisé et intégrant une segmentation adaptée serait nécessaire et compléterait le travail entrepris par le Guichet Unique car le cadre actuel des PME est obsolète et trop large : il ne distingue pas les petites des moyennes entreprises et ne traite pas des micro entreprises.^v

Il est important de communiquer : le secteur informel est critique pour l'insertion des jeunes : il représente 92% des emplois de ce segment^{vi}. La formalisation doit s'accompagner d'un travail de pédagogie et d'un meilleur accès aux structures en charge de la formalisation.

La Guinée peut développer un réseau d'assistance technique à la formalisation et des mesures de renforcement des capacités pour réduire le risque élevé de défaillance, surtout auprès des IMF. Un effort particulier en renforcement des capacités est à fournir auprès des femmes^{vii}. Dans cette mesure, il s'agit d'aller au-delà du guichet unique avec une offre complète et simple.

Créer un statut fiscal simplifié des PME avec des incitatifs fiscaux adaptés (paliers d'imposition, périodes de grâce) favoriserait la formalisation d'entreprises qui hésitent à sauter le pas. Le coût des procédures est aussi à revoir à la baisse – c'est la première solution pour les entreprises^{viii}.

Programme - Sensibiliser, inciter et encadrer

1.1. La caravane de la formalisation permettra de résoudre la fracture géographique. Il s'agit de faire face à la fois au manque d'accès aux structures en charge de la formalisation plus accusé en région, aux difficultés de transmettre l'information et à la crainte de la formalisation. Un véhicule avec une équipe formée d'agents de l'APIP et de formateurs d'un partenaire technique (1.2.1) circulera selon un itinéraire défini en proposant des ateliers de sensibilisation (1.2.2). La caravane constituera un relais itinérant du guichet unique de l'APIP pour toucher les zones isolées. Ce programme capitalisera sur l'acquis de la Caravane de l'investissement de l'APIP. Cette activité ira de pair avec la consolidation de l'APIP comme guichet unique (1.2.3).

1.2 Une refonte du cadre fiscal clarifiera et donnera des incitatifs réglementaires aux PME. Pour résoudre les difficultés procédurales, clarifier le statut fiscal des entreprises et inciter à la formalisation^{ix} (tant des PME que des grandes entreprises informelles), une refonte complète du cadre fiscal est nécessaire. Une approche par paliers, avec un partenaire expérimenté en la matière est préférable : i) une clarification législative sur le statut fiscal des PME (1.1.1), ii) la création d'incitatifs (1.1.2), iii) un encadrement des inspections réglementaires (rédaction d'un manuel de procédures, diffusion et sensibilisation des entreprises) (1.1.3), iv) un renforcement des inspections, conjugué à un programme de renforcement des capacités et de lutte contre la corruption (1.1.4).

1.3 Une conférence présidentielle de l'investissement accélèrera la formalisation des grandes entreprises. La Guinée possède un tissu de grandes entreprises informelles, disposées à bénéficier d'investissements. Il s'agit d'organiser une conférence à l'attention d'entreprises nationales et internationales. Cette conférence sera préparée au préalable par trois étapes : i) la mobilisation des parties prenantes publiques (1.3.1), ii) l'établissement d'un comité de pilotage présidentiel (1.3.2), et iii) l'organisation de l'événement (1.3.3). Des opportunités d'investissements seront proposées aux entreprises en échange de leur contribution fiscale sur le principe « investissement contre formalisation ». Un prix présidentiel sera remis aux meilleurs investisseurs assujettis à l'impôt (1.3.4). Le suivi post forum sera une étape cruciale afin de veiller à la bonne exécution des engagements par les entreprises.

Synthèse des trois programmes – Formalisation

Piliers/Programmes/Activités/Inputs	Indicateurs	Cibles	Budget					
			Total	2016	2017	2018	2019	2020
1. Mener le grand chantier de la formalisation								
	% d'entreprises formelles	Au moins 30% des entreprises ont été formalisées d'ici 2020	1053220000	98400000	1760000	56860000	79520000	372300000
1.1. Renforcer le régime fiscal des PME et le cadre fiscal global	% d'entités en conformité	Au moins 30% des entreprises inspectées sont en règle d'ici 2018	3206400000	83200000	785600000	807200000	24300000	105600000
1.2. Concevoir et superviser la campagne nationale de formalisation	% d'entreprises formelles en zones rurales	Au moins 30% des entreprises en zones rurales sont formelles d'ici 2020	254520000	15200000	56260000	186560000	95200000	92000000
1.3. Organiser la table ronde annuelle présidentielle de l'investissement pour les représentants des investisseurs	% de grandes entreprises formelles	Au moins 30% des entreprises en zones rurales sont formelles d'ici 2020	300300000	-	75200000	75200000	75200000	75200000

Détail de chaque programme – Formalisation

Piliers/Programmes/Activités/Inputs	Indicateurs	Cibles	Budget					
			Total	2016	2017	2018	2019	2020
	% d'entreprises formelles	Au moins 50% d'entreprises formelles d'ici 2020	100 000 000 000	98 000 000	177 600 000	68 600 000	79 200 000	72 000 000
1. Mener le grand chantier de la formalisation								
1.1. Renforcer le régime fiscal des PME et le cadre fiscal global	% d'entités en conformité	Au moins 30% des entreprises inspectées sont en règle d'ici 2018	320 600 000	83 200 000	75 000 000	07 200 000	124 800 000	105 600 000
1.1.1. Examiner le droit fiscal des PME	Approbation de la loi révisée	Nouvelle loi publiée en 2018	460 800 000	83 000 000	92 000 000	112 000 000	135 000 000	135 000 000
A. Concevoir et publier les DR pour engager une société capable de revoir le cadre fiscal des PME			38 000 000	38 000 000	-	-	-	-
B. Superviser la revue du droit des PME			84 000 000	-	92 000 000	92 000 000	-	-
C. Suivre l'approbation finale et la version révisée de la loi par les entités compétentes			-	-	-	-	-	-
D. Publier la loi approuvée et communiquer dessus			38 000 000	-	-	92 000 000	135 000 000	135 000 000
1.1.1. Concevoir le package d'incitations à la conformité fiscale	Publication des incitatifs fiscaux	Incitations approuvées en 2017	940 800 000	22 000 000	03 200 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
A. Recruter une firme de consultants pour concevoir des incitatifs fiscaux			38 000 000	38 000 000	-	-	-	-
B. Superviser la conception des incitatifs			768 000 000	84 000 000	84 000 000	-	-	-
C. Soumettre les mesures incitatives proposées pour approbation par l'autorité compétente			-	-	-	-	-	-
D. Publier les incitations approuvées sur le site Web de l'APIP			-	-	-	-	-	-
E. Surveiller la mise en œuvre des incitations approuvées			34 000 000	-	92 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
1.1.3. Concevoir et publier les manuels de conformité fiscale	Disponibilité des manuels	Manuels disponibles en 2017	960 000 000	83 000 000	68 000 000	92 000 000	136 000 000	137 600 000
A. Concevoir et publier les DR pour engager une société capable de produire les manuels de conformité fiscale			38 000 000	38 000 000	-	-	-	-
B. Superviser la conception des manuels			768 000 000	-	68 000 000	-	-	-
C. Imprimer les brochures sur les manuels			83 000 000	-	-	92 000 000	92 000 000	-
D. Distribuer les brochures dans différentes parties du pays			152 000 000	-	-	-	7 600 000	7 600 000
1.1.4. Renforcer les contrôles fiscaux	Inspecteurs disponibles sur le territoire	Inspecteurs des impôts en place en 2017	844 800 000	84 000 000	22 000 000	84 000 000	-	-
A. Concevoir une fiche de poste pour les inspecteurs des impôts			-	-	-	-	-	-
B. Recruter les inspecteurs des impôts			83 000 000	-	83 000 000	-	-	-
C. Lancer un appel d'offres pour la conception d'un curriculum de formation trimestrielle pour les inspecteurs			38 000 000	-	-	8 000 000	-	-
D. Déployer les inspecteurs dans différentes parties du pays			-	-	-	-	-	-
E. Contrôler ensemble les activités d'inspection			768 000 000	84 000 000	84 000 000	-	-	-

Piliers/Programmes/Activités/Inputs	Indicateurs	Cibles	Budget					
			Total	2016	2017	2018	2019	2020
		Au moins 80% d'entreprises formelles	777 015 320 000	777 982 000 000	777 317 760 000	777 568 960 000	777 795 200 000	777 372 300 000
1. Mener de grand chantier de formalisation		Au moins 80% des entreprises formelles d'ici 2020						
1.3. Organiser la table ronde annuelle présidentielle de l'investissement pour les représentants des investisseurs	% de grandes entreprises formelles	Au moins 80% des entreprises en zones rurales d'ici 2020	777 430 000 000	-	777 075 200 000	777 075 200 000	777 075 200 000	777 075 200 000
1.3.1. Informer les membres du secteur public de la table ronde	% de membres de la communauté d'affaires ayant reçu le message	Au moins 90% des investisseurs ont pu l'information	777 535 600 000	-	777 824 000 000	777 824 000 000	777 824 000 000	777 824 000 000
a. Concevoir une note de concept et une procédure des avantages de la table ronde			-	-	-	-	-	-
b. Présenter la note de bureau au Président			-	-	-	-	-	-
c. Communiquer sur la table ronde via les médias locaux			777 535 600 000	-	777 824 000 000	777 824 000 000	777 824 000 000	777 824 000 000
1.3.2. Nommer le comité directeur de la table ronde présidentielle	Comité directeur opérationnel	Comité directeur opérationnel d'ici 2017	-	-	-	-	-	-
a. Identifier les membres du comité directeur et pour approbation du président			-	-	-	-	-	-
b. Envoyer les lettres de nomination aux membres du comité de direction			-	-	-	-	-	-
c. Organiser une réunion du comité de direction avec le Président pour s'entendre sur les processus et les dates clés			-	-	-	-	-	-
1.3.3. Organiser chaque année une table ronde présidentielle	taux de participation	100% des invités sont présents	777 586 300 000	-	777 215 000 000	777 215 000 000	777 215 000 000	777 215 000 000
a. Établir la liste des membres du secteur privé à inviter à la table ronde			-	-	-	-	-	-
b. Concevoir et distribuer les invitations aux invités			777 257 500 000	-	777 142 000 000	777 142 000 000	777 142 000 000	777 142 000 000
c. Faciliter les discussions de la table ronde			777 768 000 000	-	777 920 000 000	777 920 000 000	777 920 000 000	777 920 000 000
d. Suivre la mise en œuvre des actions et des recommandations de la table ronde			777 460 800 000	-	777 152 000 000	777 152 000 000	777 152 000 000	777 152 000 000
1.3.4. Coordonner la remise des prix présidentiels aux meilleurs investisseurs et contributeurs fiscaux	# Prix remis	Au moins 10 prix remis par secteur et catégorie	777 460 800 000	-	777 152 000 000	777 152 000 000	777 152 000 000	777 152 000 000
a. Établir les critères d'évaluation pour le prix présidentiel des meilleurs investisseurs/contributeurs fiscaux			-	-	-	-	-	-
b. Sélectionner les nominés			-	-	-	-	-	-
c. Annoncer les gagnants du Prix présidentiel			-	-	-	-	-	-
d. Remettre les prix gagnants			777 460 800 000	-	777 152 000 000	777 152 000 000	777 152 000 000	777 152 000 000

ⁱ Enquête ESPartners – APIP 2015, N = 853

ⁱⁱ Enquête AGUIPE 2012 ; Enquête SFI – McKinsey 2006 ; Analyses ESPartners

ⁱⁱⁱ La création du guichet unique et de l'agence nationale de lutte contre la corruption, l'élaboration du Code des marchés publics, l'actualisation du Code des impôts, l'instauration d'une fiscalité propre au secteur informel avec l'instauration d'un impôt forfaitaire au niveau préfectoral ou communal

^{iv} Mesurer l'informalité : manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel / Bureau international du Travail. - Genève: BIT, 2013

^v Le statut actuel de PME se réfère au Code des investissements (Ordonnance n°001/PRG/87 du 3 janvier 1987), modifié par la loi n°L/95/029/CTRN du 30 juin 1995.

^{vi} Rapport pays sur la situation et les dispositifs d'insertion et de formation professionnelles des jeunes en Guinée

^{vii} Population particulièrement vulnérable et plus présente dans l'informel que les hommes (67% de femmes contre 56% pour les hommes) et présentes dans le secteur informel contre 42% pour les hommes) - Résultats de l'enquête ESPartners, sur une base de 107 femmes et de 745 hommes, pour le segment d'entreprises informelles ; Les femmes sont aussi plus présentes dans le sous emploi (58% de femmes dans le sous emploi) - Rapport sur l'emploi, AGUIPE 2012

^{viii} 23% des entreprises la considèrent comme la première solution pour se formaliser - Enquête ESPartners – APIP 2015

^{ix} Voir les résultats de l'enquête ESPartners-APIP 2015, notamment sur les principales solutions énoncées par les entreprises qui les amèneraient à se formaliser.